

Objectif

Depuis 2007, les bourses de la famille Weston pour la recherche nordique (auparavant les « bourses W. Garfield Weston pour la recherche nordique ») apportent un soutien unique aux jeunes scientifiques qui mènent des travaux de recherche dans le Nord du Canada.

Les travaux de recherche portent sur toute une gamme de disciplines et de domaines en sciences naturelles et permettent d'approfondir les connaissances sur le Nord. Depuis la création du programme, près de 300 chercheurs en début de carrière ont reçu une bourse. Les boursiers forment une communauté de chercheurs à l'avant-garde de la recherche dans le Nord, sont passionnés par la recherche arctique et nordique et contribuent à bâtir un avenir meilleur pour le Canada et le monde.

Ces bourses, s'adressant aux étudiants à la maîtrise ou au doctorat et aux chercheurs postdoctoraux, figurent parmi les plus généreuses au pays. Le programme de bourses permet également aux étudiants à la maîtrise et au doctorat de présenter une demande de financement pour effectuer un séjour prolongé dans le Nord afin de pouvoir collaborer avec les membres des collectivités autochtones et non autochtones, diffuser les résultats de leurs travaux sur le terrain et en maximiser les retombées. Le programme couvre aussi les frais de déplacement des chercheurs postdoctoraux pour leur permettre d'effectuer de la recherche dans le Nord et de participer à des conférences.

Nombre, valeur et durée des bourses de recherche

En 2021-2022, la Fondation de la famille Weston (auparavant The W. Garfield Weston Foundation) financera jusqu'à **quatre (4) bourses postdoctorales** d'une valeur de **100 000 \$ chacune sur deux (2) ans**. Le financement de la deuxième année est conditionnel aux progrès réalisés dans le domaine de recherche proposé lors de la première année du projet d'études.

Les candidats retenus au niveau du postdoctorat recevront en outre un montant annuel additionnel allant jusqu'à 10 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement liés au travail sur le terrain, les frais liés à l'expédition d'équipement et de matériel de recherche sur les sites, ainsi que les frais de participation à des conférences et à des réunions scientifiques.

Admissibilité

Les candidats aux **bourses postdoctorales** doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada avant la date limite des demandes;
- être autorisé, avant la date limite, à entreprendre des études postdoctorales sous la supervision d'un professeur ou d'un chercheur scientifique dans une université canadienne ou un établissement de recherche canadien admissible;
- mener des travaux de recherche en sciences naturelles, particulièrement sur le Nord canadien;

- satisfaire à toutes les exigences du doctorat avant le 1^{er} septembre 2021, ou avoir terminé le doctorat au plus tard deux ans avant la date limite de la demande. Cette période peut être prolongée jusqu'à trois ans si le candidat a acquis au moins six mois d'expérience de travail au gouvernement ou dans l'industrie après avoir obtenu son doctorat, ou jusqu'à six ans si le candidat a interrompu ses travaux de recherche après le doctorat pour prendre un congé parental d'au moins un an;
- avoir reçu les approbations nécessaires concernant le projet de recherche, y compris celle du comité d'éthique et les permis de recherche, s'il y a lieu, au moment de recevoir la bourse.

Nota : Les anciens titulaires d'une bourse de maîtrise ou de doctorat de la famille Weston pour la recherche nordique sont admissibles à une bourse postdoctorale.

Domaine d'études et exigences du programme

Des projets de tous les domaines des sciences naturelles seront considérés, à condition qu'ils comprennent des travaux sur le terrain menés dans le Nord canadien pendant la durée de la bourse.

Conditions et restrictions

- Les candidats doivent obtenir le soutien d'un superviseur (p. ex. un professeur ou un chercheur scientifique) d'une université canadienne reconnue ou d'un établissement de recherche canadien admissible. Les candidats retenus doivent poursuivre leur collaboration avec l'université ou l'établissement de recherche qui figure sur leur demande tout au long de la durée de la bourse. Tout changement lié au projet de recherche et au superviseur de projet doit être approuvé au préalable par la Fondation de la famille Weston afin que le boursier puisse continuer de recevoir son financement.
- Les candidats ne peuvent pas choisir comme superviseur la même personne qui a supervisé leurs travaux de recherche doctorale ou postdoctorale précédents, même si elle a changé d'université ou d'institut de recherche.
- Les candidats ne peuvent pas mener leurs travaux de recherche à la même université où ils ont obtenu leur doctorat.
- Les travaux de recherche sur le terrain doivent se rapporter au Nord canadien et s'y dérouler. Les régions nordiques sont définies comme des régions où l'on observe la présence de pergélisol et de glace au sol selon la cinquième édition de l'Atlas du Canada (1978-1995). Une carte des régions admissibles est disponible sur le site de Savoir polaire Canada, y compris la limite territoriale des régions nordiques (<https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/financementchercheurs/carte.html>). À noter que cette carte est fournie à titre indicatif seulement et que des exceptions peuvent être accordées pour les régions situées à proximité de la zone.
- Les candidats qui mènent des travaux de recherche ou sur le terrain à l'extérieur du Canada doivent expliquer clairement la pertinence et les avantages des travaux réalisés dans la région circumpolaire pour les Canadiens et la recherche nordique au Canada. Ces travaux doivent se situer dans la région circumpolaire nord, telle qu'elle est définie sur le site de Ressources naturelles Canada :

http://ftp.geogratis.gc.ca/pub/nrcan_rncan/raster/atlas/eng/reference/circumpolar/MCR0001_circumpolar_2017.pdf.

- Les demandes étant examinées par un comité multidisciplinaire, les termes techniques doivent être réduits au minimum.
- Le paiement sera effectué en plusieurs versements et doit servir d'allocation. Les candidats retenus doivent démontrer qu'ils ont réalisé des progrès acceptables dans le domaine de recherche proposé lors de la première année de la bourse afin de recevoir du financement pour l'année suivante.
- Les candidats retenus ne peuvent détenir simultanément cette bourse avec une autre bourse de recherche majeure équivalente (p. ex. bourse postdoctorale du CRSNG), et ne peuvent occuper d'emploi (autre qu'une tâche d'enseignement équivalant à un cours annuel complet, à l'université où ils mènent leurs travaux de recherche).

Administrateur

Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC), une division d'Universités Canada, administre le programme de bourses au nom de la Fondation de la famille Weston. Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements étrangers.

Universités Canada est associée aux entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 120 programmes de bourses d'études qu'elle effectue pour le compte d'entreprises, d'organismes gouvernementaux ou de fondations privées dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

Processus de sélection

L'admissibilité de toutes les demandes est vérifiée avant que celles-ci soient acheminées à un comité de sélection indépendant et impartial pour être examinées. Le comité de sélection examine et classe toutes les demandes admissibles, puis sélectionne les candidats retenus parmi les demandes les mieux classées. Les candidats retenus seront informés des résultats du processus de sélection en mai 2021.

Pour les bourses postdoctorales, le comité de sélection évalue l'excellence universitaire et la détermination à faire carrière dans le domaine de la science nordique. La préférence sera accordée aux candidats :

- a) qui ont un projet de recherche clairement défini dont les résultats seront diffusés dans des publications, à des conférences et dans d'autres médias. Les candidats titulaires d'une bourse postdoctorale au moment de la demande doivent préciser comment les travaux de recherche liés à la bourse de la Weston Family se distingueront nettement de ceux menés dans le cadre de l'autre bourse (il est recommandé de fournir des exemples de publication et d'exposés qui démontrent que les travaux liés à la bourse postdoctorale précédente ont été menés à terme avec succès.);
- b) qui démontrent de quelle manière leur projet de recherche contribuera à l'avancement de la recherche nordique (plus particulièrement la manière dont ils permettront d'approfondir les connaissances sur les

écosystèmes et la biodiversité des régions nordiques) et comment cette bourse postdoctorale jouera un rôle essentiel pour lancer leur carrière en science nordique;

- c) qui sont disposés à présenter les résultats de leurs travaux à des conférences et à des réunions scientifiques, ainsi qu'à promouvoir de différentes façons l'importance des activités scientifiques dans le Nord pour l'intérêt public.

Comment présenter une demande

Les candidats peuvent préparer et présenter une demande par l'entremise d'un portail en ligne accessible au : <https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/boursesWestonFamily/>

Les candidats doivent d'abord créer un compte sur le portail en ligne afin de pouvoir téléverser des documents, enregistrer de l'information et suivre la progression de leur demande.

La demande de bourse postdoctorale comprend trois parties, telles que décrites ci-dessous. **Les trois parties doivent être reçues avant le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h (HE)**. Les candidats ont la responsabilité de s'assurer que la demande et tous les documents requis nommés ci-dessous sont présentés avant la date limite. Les demandes reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

Les demandes étant examinées par un comité multidisciplinaire, il est dans l'intérêt des candidats de réduire la terminologie technique au minimum.

Les candidats recevront un courriel lorsque la Fondation de la famille Weston aura reçu leur demande.

Voici les trois parties de la demande :

1. Formulaire de demande

Les candidats doivent remplir le formulaire de demande après avoir lu attentivement les lignes directrices et les directives relatives aux demandes.

2. Rapports et lettre d'appui

Les candidats doivent soumettre un (1) rapport du superviseur, deux (2) rapports de recommandation et une (1) lettre d'appui.

Les candidats doivent faire remplir le rapport du superviseur par le superviseur de recherche proposé.

Deux autres répondants doivent remplir un rapport de recommandation. L'un de ces répondants doit être un chercheur universitaire qui connaît bien le candidat. L'autre répondant doit être un résident ou un membre d'une collectivité nordique à même d'évaluer les méthodes, les objectifs et le bien-fondé du projet dans le cadre de la recherche nordique (p. ex. un scientifique rattaché à un gouvernement territorial, un universitaire établi dans le Nord, un représentant d'un gouvernement autochtone responsable des permis locaux, etc.). Le comité sélection exige que le répondant du Nord ait un engagement géographique significatif ainsi qu'un engagement pertinent en matière de recherche dans le territoire où sera mené le projet. Si possible, le répondant du Nord devrait avoir un lien direct avec les travaux de recherche ou pouvoir commenter le plan de recherche proposé.

Une personne autorisée à représenter l'université ou l'institut de recherche où le candidat mènera ses travaux de recherche doit présenter une lettre d'appui (p. ex. Le doyen de la faculté où travaille le candidat ou un administrateur de haut rang responsable de la recherche.)

Des modèles du rapport du superviseur, du rapport de recommandation et de la lettre d'appui peuvent être téléchargés à partir du portail en ligne. Les candidats doivent demander aux répondants de remplir les rapports appropriés et de les retourner à leur attention afin qu'ils puissent être téléversés et enregistrés avec leur demande, ou de les envoyer directement à boursesweston@univcan.ca avant la date limite. Il incombe aux candidats de donner un préavis suffisant aux répondants afin qu'ils aient amplement le temps de remplir et de soumettre leur rapport avant la date limite.

3. Relevés de notes

Les candidats doivent soumettre leurs relevés notes de premier cycle ainsi que ceux des cycles supérieurs pertinents, y compris ceux des programmes terminés et en cours. L'obtention de relevés de notes officiels peut prendre plusieurs semaines, donc il est fortement recommandé de soumettre les demandes de relevés de notes suffisamment à l'avance pour pouvoir les balayer et les téléverser sur le portail en ligne avant la date limite.

Candidats retenus

Les candidats retenus devront signer un contrat pour confirmer qu'ils acceptent les modalités et les conditions de la bourse. Ils devront en outre soumettre tout renseignement nécessaire au paiement de la bourse, comme leur numéro d'assurance sociale (NAS) et leurs renseignements bancaires.

Les candidats retenus devront soumettre des rapports d'étape (qui comprennent une partie écrite et une vidéo) ainsi que des formulaires de confirmation de conformité pour que chaque versement puisse être traité. Les boursiers sont responsables d'informer la Fondation de la famille Weston de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail en ligne.

Les noms, la notice biographique et les photographies des candidats retenus pourraient être utilisés dans le cadre d'initiatives promotionnelles de la Fondation de la famille Weston.

Paiement

- Le paiement de la bourse sera effectué par Universités Canada/PBEC au nom de la Fondation de la famille Weston.
- Le paiement de la bourse ne sera effectué qu'une fois que le candidat retenu aura terminé le processus d'acceptation de la bourse et qu'Universités Canada/PBEC aura reçu tous les documents nécessaires pour traiter le paiement.
- Le paiement de la bourse consistera en des versements émis au candidat retenu par transfert électronique de fonds (TEF). **Veillez noter que les paiements par TEF ne peuvent être effectués que sur un compte**

bancaire canadien ET que le compte bancaire doit être au nom du boursier. Les versements sont répartis comme suit :

- Premier versement : 12 500 \$
- Deuxième versement : 12 500 \$
- Troisième versement : 12 500 \$
- Quatrième versement : 12 500 \$

* **Les versements effectués pendant la deuxième année de la bourse suivront le même calendrier**, mais sont conditionnels aux progrès réalisés dans le cadre du projet de recherche proposé.

À propos de la Fondation de la famille Weston

Forte de plus de 60 ans de philanthropie, la Fondation de la famille Weston estime qu'il existe un lien direct entre environnements sains et populations saines. C'est pourquoi la Fondation fait la promotion de la recherche et de l'innovation de classe mondiale en santé avec la même ferveur qu'elle appuie les initiatives visant à protéger et à restaurer la biodiversité de nos environnements exceptionnels. À la Fondation, nous adoptons une démarche collaborative en matière de philanthropie et travaillons de concert avec des partenaires visionnaires à faire progresser le Canada et à produire des retombées durables au pays. Nous aspirons à faire davantage qu'offrir du financement permettant à d'autres de trouver des moyens transformateurs d'améliorer le bien-être de la population canadienne.

Depuis les débuts de la Fondation, chaque génération de notre famille a joué un rôle actif sur le plan de la philanthropie afin de générer de nouvelles idées et de soutenir des initiatives prometteuses et des projets d'envergure. Chaque avancée nous permet de progresser ensemble.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.westonfoundation.ca.

Contact Us

**Scholarship
Partners Canada.**
**Partenaires en bourses
d'études Canada.**

À l'attention de Partenaires en bourses d'études Canada
Universités Canada
350, rue Albert, bureau 1710
Ottawa (Ontario) K1R 1B1
boursesweston@univcan.ca
613 563-1236, poste 219
univcan.ca